

dont le Canada, a approuvé la déclaration dont il vient de citer des extraits. Nous enregistrons donc cette déclaration.

M. Douglas: Une question supplémentaire. Je félicite le premier ministre de l'attitude du gouvernement canadien, mais je veux éviter tout malentendu. Le gouvernement canadien va-t-il demander maintenant aux États-Unis de mettre fin aux bombardements du Vietnam du Nord? Sommes-nous en faveur du retrait, au Vietnam, de tous les militaires étrangers et de l'unification éventuelle du Vietnam, au moyen d'élections libres, sous la surveillance d'une force de paix établie dans cette région sous la direction des signataires de l'accord de Genève?

Le très hon. M. Pearson: Non, monsieur l'Orateur. On voudra bien me permettre de donner lecture de ce passage du communiqué. Il y est question de principes d'orientation et notamment d'une ligne de conduite au sujet des initiatives concernant le Commonwealth:

Forte de ces considérations et de la tâche qui lui a été assignée, la mission devra se laisser guider par les objectifs fondamentaux suivants, au cours de ses entretiens avec les parties les plus intéressées:

Les deux premiers objectifs vont de pair. De fait, ils furent discutés ensemble et il a été reconnu qu'ils étaient nettement interdépendants.

- a) la suspension de toutes les attaques aériennes des États-Unis contre le Vietnam du Nord;
- b) un engagement de la part du Vietnam du Nord, selon lequel il empêcherait tout mouvement de forces, d'aide ou de matériel militaires vers le Vietnam du Sud.

On espérait que ces deux objectifs pourraient se réaliser en même temps.

LA MALAYSIA—DEMANDE D'AIDE AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre. Étant donné qu'il s'est sans doute entretenu avec les premiers ministres des autres pays du Commonwealth, comme la Malaysia, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pourrait-il dire à la Chambre s'il est vrai, comme on l'a rapporté, qu'on a demandé au Canada de fournir des armes ou une aide matérielle sous d'autres formes, dans la querelle mettant aux prises la Malaysia et le pays voisin, l'Indonésie?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le premier ministre de la Malaysia ne m'a rien demandé, à titre de représentant du gouvernement canadien, lors de cette conférence. Il m'a cepen-

[Le très hon. M. Pearson.]

dant exprimé sa gratitude, et cela au cours de la conférence elle-même, pour l'aide accordée par le Canada à son pays.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre...

[Traduction]

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Vous avez donné la parole au chef de l'opposition officielle pour lui permettre de poser une question et voilà que vous permettez maintenant à un septième membre d'un parti d'opposition de poser une autre question. (*Exclamations*) Comme la période des questions ne dure qu'une demi-heure, je crois que nous avons droit à notre juste part.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Ceux qui ont suivi le déroulement de la séance savent que nous avons procédé comme d'habitude parmi les partis d'opposition. Tout d'abord, sauf erreur, nous avons donné la parole au chef de l'opposition officielle, puis au chef du NPD, au chef du parti du Crédit social et maintenant, au chef des Créditistes.

L'hon. M. Starr: Belle sottise!

M. l'Orateur: Le chef des Créditistes a demandé à poser une question supplémentaire et je crois que c'était son droit. Je trouve que nous avons strictement respecté l'ordre de préséance.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Loin de moi l'idée de contredire Votre Honneur, mais cette attitude ne me semble pas conforme aux usages parlementaires. On reconnaîtrait ainsi que les divers partis d'opposition sont sur un pied d'égalité avec la loyale opposition de Sa Majesté et c'est contraire à nos usages. (*Applaudissements*)

M. MacInnis: J'invoque le Règlement.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, au sujet du rappel au Règlement...

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! J'aimerais régler cette question maintenant. Au début de la période des questions, chacun des chefs de parti prend la parole en commençant bien entendu par le chef de l'opposition officielle pour ensuite passer aux chefs des autres partis à la Chambre. C'est ce que j'ai toujours cru et, si je fais erreur, j'aimerais qu'on me le dise.